

# Pour une école obligatoire forte

Dégager les potentiels de formation des enfants, encourager la performance et le respect et l'épanouissement, exiger le respect de règles et de valeurs

Document de position du PDC suisse, adopté par l'Assemblée des délégué-e-s du 30 août 2008 à Bâle.

## La vision

1. L'école obligatoire a pour fonction essentielle de donner une formation de la personnalité permettant à l'enfant d'acquérir toutes les compétences pour sa vie future. L'école est un lieu d'éducation et d'instruction qui ne peut se concevoir sans l'apport des parents.
2. Dans l'intérêt des enfants, nous voulons exploiter pleinement tous les potentiels de formation et renforcer dans l'ensemble le niveau de formation. Des études prouvent qu'aujourd'hui l'origine sociale des enfants a toujours une influence importante sur leur réussite scolaire – et non pas seulement l'intelligence et les capacités. Nous voulons et nous devons changer cette situation. Il faut que l'égalité des chances devienne enfin une réalité.
3. La formation est, dans la même mesure, le fondement d'une société du savoir forte, d'une économie solide et de notre démocratie directe.
4. La formation revêt une dimension de politique nationale et la politique de la formation est une mission incontournable de l'Etat.
5. Tous les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire devraient trouver une place appropriée dans le monde du travail ou dans une école d'enseignement supérieur.
6. L'école permet de mettre en exergue les valeurs éthiques et chrétiennes. La culture scolaire doit être marquée du sceau du respect et de l'attention réciproque, indépendamment de l'origine sociale, culturelle et religieuse, et d'une approche soucieuse de l'environnement. Tant la force physique que psychique n'y ont pas leur place.

## 12 axes pour considérer l'évolution de l'école de demain

- 1. Exiger et promouvoir la performance, l'évaluer équitablement, exiger le respect de règles et de valeurs**
  - Nous demandons que les performances des élèves soient évaluées dans une perspective d'encouragement: des tests et des notes comparatives, complétés par un rapport, constituent les bases d'une évaluation complète des performances. Les tests de performance sont effectués au-delà des catégories de classe et des frontières cantonales.
  - Les cantons et les régions linguistiques doivent collaborer pour mettre au point des critères de mesures comparables (profils exigés, grilles de compétences, tests de performance), et ce afin de réduire les coûts élevés de ce développement. Les systèmes d'évaluation et les tests qui existent déjà sur le marché doivent être utilisés ou perfectionnés. Les systèmes standards d'appréciation des performances réduisent la charge administrative du corps enseignant – pour eux, l'essentiel est de transmettre le savoir.
- 2. Promouvoir les langues**
  - Nous demandons une promotion ciblée des langues nationales parlées localement ainsi que des tests linguistiques à l'âge préscolaire. Les enfants présentant d'importantes lacunes bénéficient d'une aide linguistique à la petite enfance, qui pourrait, selon les cas, être déclarée obligatoire. La participation des parents ou d'un parent est souhaitée.
  - Les compétences linguistiques en langue standard (uniquement pour le Suisse alémanique : bon allemand) doivent être encouragées, et il faudra l'imposer dans l'enseignement.
  - Nous demandons que les associations d'étrangers et suivant les cas les ambassades et les consulats encouragent et améliorent les offres d'apprentissage et de promotion dans la langue maternelle des enfants étrangers.
  - Nous demandons qu'à la fin de l'école obligatoire, les connaissances d'une deuxième langue nationale et d'une autre langue étrangère soient équivalentes.
- 3. Viser une qualité élevée pour toutes les écoles – Non à la formation à deux vitesses**
  - Nous nous engageons pour l'école publique obligatoire et nous opposons à tout affaiblissement de celle-ci.
  - Les cantons peuvent soutenir des écoles reconnues officiellement qui sont gérées sur une base privée et ils définissent les critères à cet effet.

- Nous refusons les chèques-formation s'ils engendrent une diminution des moyens à disposition de l'école publique.
- Nous rejetons le libre choix des lieux de scolarité jusqu'au niveau gymnasial, qui conduit à la ségrégation, à un système de formation à deux vitesses et à la fermeture de nombreuses écoles dans les zones rurales ; dans les régions urbaines, il mène à une ghettoïsation. Le libre choix du lieu de l'école est difficile à gérer administrativement et accroît la bureaucratie.
- Nous exigeons une meilleure qualité de la formation dans toutes les écoles: cette qualité sera obtenue en comparant de manière externe les mesures des performances, les évaluations scolaires, et grâce à davantage de compétences octroyées aux directeurs d'école sur place.

#### **4. OUI à HarmoS – OUI à la qualité**

- HarmoS est la réponse des cantons pour faire face aux défis à relever suite aux résultats de PISA: les valeurs de référence, telles que l'âge d'entrée à l'école, la scolarité obligatoire, la durée et les objectifs des niveaux de formation et leurs passerelles de transition sont réglementés dans le concordat des cantons. Les enfants issus de familles peu instruites et socialement défavorisées en profiteront tout particulièrement. Vu sous l'angle d'une intégration réussie de tous les groupes de population, ce projet s'avère donc absolument nécessaire.
- Des objectifs d'étude uniformisés sont vérifiés au moyen de mesures comparables de performances. Il faut assurer la mise en œuvre de HarmoS et déployer un effort national pour la mise au point du système (normes, pilotage, programmes d'enseignement, grilles de compétences, etc.).

#### **5. Garantir la bonne qualité des directions d'école**

- Dans le cadre des objectifs d'étude uniformisés, nous exigeons la plus grande autonomie possible pour chaque école: les directions d'école doivent avoir davantage de responsabilités individuelles et de compétences. Avant d'être autorisés à suivre une formation de directeur d'école, les candidat-e-s doivent faire l'objet d'une évaluation. Désormais, la direction d'école doit représenter un véritable choix de carrière pour les enseignants et pour les dirigeants issus de l'économie ou d'autres milieux.

#### **6. Enseigner les sciences naturelles et la technologie dès le premier degré**

- Les sciences naturelles et la technologie occupent aujourd'hui une place modeste dans l'école obligatoire. Parallèlement, notre économie nationale souffre d'une forte pénurie de main-d'œuvre au bénéfice de telles formations. En recourant à des modèles de partenariats public-privé, plusieurs cantons ont démontré qu'il est possible d'enthousiasmer les enfants pour les sciences naturelles et la technologie grâce à des modèles ludiques.

#### **7. Imposer la scolarité obligatoire – sauvegarder l'égalité des chances pour tous les enfants**

- Dans de nombreux cantons, beaucoup d'enfants – surtout des jeunes filles – sont dispensés, pour des raisons religieuses ou autres, de certaines branches obligatoires de l'enseignement, alors que natation, camps scolaires, semaines scolaires à la campagne, entre autres, font partie intégrante et obligatoire de l'enseignement. Nous invitons les autorités cantonales à les imposer de nouveau.

#### **8. Encourager la participation et l'implication des parents**

- Un système de formation qui fonctionne bien repose sur l'éducation et le soutien des parents. Nous accueillons favorablement l'idée d'un engagement « institutionnalisé » des parents pendant toute la durée de la scolarité, et déjà pendant la période préscolaire. Les lois scolaires cantonales doivent prévoir un contact institutionnalisé avec les parents, ainsi que des conseils de parents.

- La fréquentation de soirées destinées aux parents et des entretiens avec l'enseignant doivent pouvoir être déclarés obligatoires. Si les parents se soustraient à plusieurs reprises et sans excuse valable à ces obligations, ils peuvent également faire l'objet d'amendes.
- Toutes les mesures visant à faciliter les échanges entre enseignants et parents (rencontre du samedi, utilisation des nouvelles technologies de l'information, coaching parental) doivent être prises.

## **9. Créer des structures de jour fiables**

- Les parents doivent avoir le libre choix face aux offres de garde extra-familiale. Celles-ci doivent donc être proposées aux parents et être facultatives. Nous refusons les structures obligatoires imposant l'accueil extra-familial des enfants.
- Afin de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, nous demandons l'introduction de structures de jour fiables, axées sur les besoins en la matière: concrètement, ces structures doivent être à disposition de 8 à 18 heures. Les expériences déjà faites lors de projets-pilotes en cours doivent être concrétisées rapidement.
- Actuellement, environ un enfant sur deux reste sans surveillance en dehors des heures de classe. Plus le temps passe, plus les structures de jour et les cantines sont un atout pour une école. Lorsqu'il existe des possibilités d'encadrement, de telles mesures sont rentables pour les communes car il en résulte des recettes fiscales plus élevées et des coûts sociaux plus bas.
- L'encadrement extra-familial des enfants est en principe facultatif. Mais, pour protéger l'enfant dans des cas exceptionnels, il faut aussi pouvoir obliger la mise en place de structures de jour et de les faire imposer par l'autorité tutélaire.
- Si le nombre d'enfants est faible, il doit exister une possibilité d'offrir des structures de jour sur une base familiale. Les réglementations relatives aux exigences minimales en matière de locaux et de personnel doivent permettre des solutions souples et pratiques. Nous voulons des réglementations simples et pragmatiques permettant également de faire participer des retraités, des collégiens de dernière année, des étudiants, des mères, des pères et des grands-parents.
- Les parents doivent être invités à financer les crèches, les écoles à horaire continu et d'autres offres d'encadrement. Il est possible que les tarifs tiennent compte des revenus; toutefois, les offres doivent rester abordables aussi pour les familles nombreuses et les classes moyennes: nous refusons des tarifs maximaux supérieurs aux coûts réels.

## **10. Revaloriser la profession d'enseignant**

- Nous soutenons les efforts déployés pour revaloriser la profession d'enseignant en offrant des possibilités de carrière, une meilleure transparence de la formation continue, des catégories professionnelles différenciées comportant des niveaux de salaires appropriés et des rémunérations qui soient à la hauteur de l'engagement.
- Les enseignants ont besoin d'avoir une plus grande assurance lors de leur embauche et de bénéficier d'un certain équilibre dans leur horaire de travail: seul un poste sûr est un poste attrayant.

## **11. Assurer les compétences dans les médias et dans l'utilisation des technologies de l'information**

- L'utilisation d'ordinateurs doit être encouragée dès le plus jeune âge scolaire. Il est important de mettre au point rapidement les « contenus » – soit les programmes d'enseignement et leurs contenus. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique crée un « label CDIP » grâce auquel les prestataires privés ou les maisons d'édition cantonales de matériel d'enseignement scolaire peuvent autoriser l'utilisation de leurs logiciels pour l'enseignement.
- Il faut informer les parents sur les dangers et les chances liés aux nouvelles technologies de la communication et les familiariser avec les possibilités techniques et éducatives visant à limiter la consommation de leurs enfants en matière d'internet, de vidéo, et de jeux électroniques. Grâce à des actions de partenariats public-privé, ces offres d'information sont

réalisables rapidement et simplement, car les prestataires et la branche ont tout intérêt à ce que les jeunes fassent un usage modéré et responsable de leurs produits. A cette effet, et en vue de protéger la jeunesse, des indications claires doivent figurer sur ces produits (vidéos, jeux, etc.).

- Grâce à des informations appropriées (formation des parents et des enseignants), les parents et les enseignants doivent être conscients des incidences de la consommation de télévision dans tous les domaines, sur le développement des enfants, sur le plan de l'intelligence, de la santé, du mouvement, de l'attitude à observer à l'égard des drogues et de la violence.

## **12. Formation sociale et politique dès la 4ème classe**

- La mixité culturelle d'une société ouverte requiert que les élèves se familiarisent systématiquement, déjà très tôt, avec les règles valables en Suisse pour résoudre les conflits et prendre des décisions, à savoir notamment la connaissance des droits de l'Homme, de la démocratie, du comportement à adopter au sein de la société. La compétence sociale est un critère ayant de plus en plus d'importance pour obtenir une place d'apprentissage.